
RESSOURCE ÉTUDIANTS N° 7

**UN EXTRAIT DE PLAN D'ACTION – GESTION DES IMPAYÉS AU SEIN
D'UNE MUTUELLE – 1^{er} TRIMESTRE 2020**

Le plan d'action mis en œuvre au 1^{er} trimestre 2020 est important afin d'améliorer la gestion des contrats individuels et notamment les situations d'impayés. Ce plan d'action devra garantir l'atteinte de l'objectif général suivant : réduire le nombre de contrats individuels impayés en 2020.

**Action de prévention des situations d'impayés dès l'adhésion au contrat
« Garantie accident de la vie » au sein de la mutuelle V.**

Des actions spécifiques sont mises en œuvre pour prévenir le plus en amont possible les situations d'impayés de contrats « Garantie accident de la vie ».



**Action de Gestion des situations d'impayés dès l'adhésion au contrat
« Garantie accident de la vie » au sein de la mutuelle V.**

Malgré toutes les actions de prévention mises en place par la mutuelle, un impayé peut survenir. Alors, afin de préserver les intérêts de l'adhérent et la pérennité du contrat, il est indispensable de traiter cette situation rapidement.

